



Creil, le 19 juillet 2024

**Aux membres du Conseil
de Quartier Cavées**

Maison de la ville
03 44 29 52 24
citoyennete@mairie-creil.fr

Objet: Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 19 juin 2024.

Ordre du jour :

- Présentation du parcours de la Flamme olympique et de Creil c'est l'été
- Lancement du Budget Participatif saison 6
- Point sur le verger des naissances
- Retour sur les signalements et Questions diverses
- Pot de l'amitié

Etaient présents :

Elus municipaux :

M. Ahmet BULUT, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, la démocratie participative et la coordination des Conseils de Quartier.

Mme Bérénice TALL, conseillère municipale déléguée au quartier Cavées.

M. Emmanuel PERRIN, conseiller municipal délégué Alimentation, santé et éducation à l'environnement.

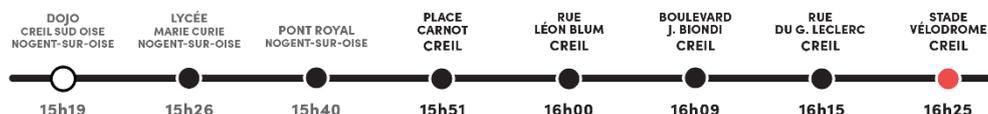
Services :

M. Geoffroy DENIS, chargé de mission Démocratie Participative.

Habitants : 9

- **1^{er} point : Présentation du parcours de la Flamme olympique et de Creil c'est l'été**

Parcours de la flamme :



Annulation des marchés :

Place Carnot le mercredi 17 juillet et Champs de mars le jeudi 18 juillet

Restrictions de stationnement et circulation :

Le stationnement sera interdit du 17 juillet 20h au 18 juillet 18h + la circulation sera interdite le 18 juillet de 14h30 à 18h dans les rues suivantes :

- Rue Gambetta ; Rue de la République ; Rue Léon Blum ; Boulevard Jean Biondi (entre la rue Léon Blum et la rue de Canneville) ; Rue de Canneville Rue Félix Eboué ; Rue du Général Leclerc (entre la rue Félix Eboué et la place Roger Salengro)

Impossibilité de sortir des parkings de 14h30 à 18h le 18 juillet, :

- Parking de la Faïencerie ; Parking impasse du Palais ; Parking du supermarché MATCH ; Parking souterrain rue République ; Parking de l'Hôtel de Ville ; Parking de la rue Saint Cricq Cazeaux

Village Olympique et animations le 18 juillet :

Sur la place Carnot, un village aquatique

- Bassins gonflables avec mini bateaux, toboggans, surf mécanique.
- De 14h à 14h45 spectacle de sports urbains.

La piscine municipale, ouverte de 10h à 13h30 puis de 16h à 18h, **gratuite** pour tous : mini-tournois de basket et de volley aquatiques, matchs de water-polo.

La base nautique sur l'île Saint-Maurice permettra aux visiteurs de pratiquer de l'aviron et du canoë-kayak.

Au stade Vélodrome, un **village olympique** sera installé à partir du 15 juillet jusqu'au 18 juillet :

- Des démonstrations et des initiations sportives seront animées par les associations locales.
- 17h15, une cérémonie honorer les grands sportifs de notre territoire,
- 18h15 spectacle de sports urbains mené par Nicolas Fleury, champion du monde junior et double-champion de France de VTT Trial.

Creil c'est l'été, Club Paris 2024 du 22 Juillet au 11 août sur la plaine de Jeux du champ de Mars de 15h à 20h30 :

Différentes animations proposées :

Zone aquatique comprenant grande structure aquatique, pataugeoires, toboggan.

Des douches seront installées ainsi qu'un coin avec transats et parasols

Zone Club 2024: un écran géant sera installé permettant la retransmission des épreuves de JO. Mise en place d'activités virtuelles

Zone Loisirs:

Plusieurs structures seront installées: trampoline, piste roller, parcours gonflables, manège train. Kart, poney

Présence d'associations qui proposeront différentes activités créatives, culturelles, sportives.

● **2^{ème} point : lancement du Budget Participatif saison 6.**

Définition :

Le budget participatif est un outil qui donne **la possibilité aux citoyens et aux associations de proposer des projets** et de participer directement aux décisions qui concernent leur vie quotidienne.

Actuellement, une enveloppe financière de **400 000 euros** (soit l'équivalent de 11,20 euros par habitant), est dédiée à la réalisation des projets portés par les citoyens.

Le budget participatif a pour délimitation géographique d'application l'ensemble du territoire communal (ville de Creil), et s'appliquera selon le découpage traditionnel des conseils de quartier (soit **7 quartiers concernés par le dispositif** du budget participatif).

Objectifs :

- **Permettre aux citoyens d'être acteurs des projets** mis en œuvre au titre de l'amélioration de leur cadre de vie, de la transition écologique, de la propreté et de la sécurité de leur quartier.
- **Favoriser la participation citoyenne** et l'investissement des creillois dans les politiques publiques locales.

Dépôt et conditions de recevabilité :

Du **1er juin au 31 aout 2024** > Période de dépôt sur la plateforme participative dématérialisée **jeparticipe.creil.fr**. Accompagnement possible par la MDLV.

Les projets peuvent être déposés par des **creillois de 16 ans ou plus, ou par des associations** œuvrant sur le territoire de la commune.

1. **Satisfaire un motif d'intérêt général** (le projet est à visée collective et de nature à bénéficier à tous les habitants du quartier)
2. Entrer dans le **champ de compétence de la ville**
3. Rentrer dans le cadre des **dépenses d'investissement**
4. Respecter les **valeurs de la République**
5. Entrer dans les catégories suivantes : **amélioration du cadre de vie, transition écologique, propreté, sécurité**

Il est préconisé de :

- **Constituer des groupes de travail** autour d'un ou plusieurs projets dans le quartier.
- Suivre la **méthodologie de dépôt** des projets :

1.Rappel du contexte/Constats.

2.Diagnostic simplifié.

3.Présentation de la finalité du projet et de ses objectifs.

Le calendrier :

- **Du 1^{er} juin au 31 août 2024** : Dépôt des projets.
- **Septembre – Octobre 2024** : Etude de faisabilité technique, juridique et financière du projet. Comité technique et pré-sélection des projets.
- **Novembre 2024** : Audition des porteurs de projet devant le jury
- **Décembre 2024** : Annonce des Lauréats. Phase de vote citoyen afin de désigner un « prix du public ».
- **Début d'année 2025** : Annonce du projet Lauréat « prix du public ». Phase de vote sur la plateforme participative. Cadeau d'une valeur de 250 euros au porteur de projet gagnant.
- **A compter de janvier 2025** : la ville de Creil s'engage à lancer la phase de mise en œuvre des projets lauréats en lien avec les porteurs de projets.

• **3^{ème} point : Point sur le verger des naissances.**

L'objectif du projet, réalisé en partenariat avec le Parc Naturel Régional, est de symboliser les naissances sur le territoire en plantant des arbres. Dans chaque quartier 12 arbres fruitiers seront implantés, soit un par mois. Dans un premier temps, le projet sera réalisé dans les quartiers Cavées (Parc de la Pierre Blanche) à partir du mois d'octobre 2024, et Voltaire (parc H. Letien) à compter de janvier 2025. Etant donné la nécessité de maintenir 10 mètres de distance entre chaque arbre afin qu'ils poussent dans de bonnes conditions, seulement 8 pourront être implantés concernant le quartier Voltaire. Il sera en outre possible, des muriers, framboisiers etc. en complément. La pépinière sollicitée pour fournir les arbres propose des essences locales afin de respecter la biodiversité.

Un pomologue a réalisé un diagnostic en amont afin d'identifier les parcelles sur lesquelles il est possible de réaliser ce projet qui a également pour objet de permettre aux creillois de s'approprier l'espace public, et de développer le vivre ensemble et la cohésion sociale. L'implantation de mobilier urbain est envisagée à proximité.

Les arbres fruitiers sélectionnés permettront d'effectuer les premières récoltes d'ici 2 à 3 ans, ce qui permettrait de mettre en place des animations, par exemple des récoltes collectives et des dégustations de tartes réalisés par les creillois avec les fruits cueillis.

Le coût est estimé à 40 euros par arbre et 1000 à 2000 euros par banc.

Echanges autour du projet :

Certains résidents se sont montrés inquiets au sujet de l'afflux de personnes qui pourraient venir sur place. En été notamment, de nombreux regroupements et barbecues ont lieu ce qui peut être dérangerant pour le voisinage et pourrait être favorisé par ce type de projet.

Il pourrait être pertinent de communiquer via des panneaux à proximité afin de sensibiliser à l'usage et au respect des vergers.

- **4^{ème} point : Retours sur signalements.**

- Square de Bretagne : conteneurs mal remis en place par les rippers.
Signalé à l'ACSO par mail.
- Parc de la Pierre Blanche : végétation à entretenir (au niveau du 9 et sur le secteur en général). Les arbres empiètent sur les espaces.
Effectué
- Ramassage de feuilles trop rare sur le secteur Valois. Celles-ci se retrouvent sur la propriété de la copro de la Pierre blanche.
Remarque prise en compte, nous allons y faire attention au moment du ramassage des feuilles en fin d'année.
- La balayeuse passerait apparemment juste avant le marché sur le champ de mars. Est-ce pertinent ?
Cette intervention est demandée par les commerçants
- Véhicules moto école sur le champ de mars le samedi alors que c'est en principe interdit, cela constituerait un danger pour les piétons. Une convention aurait été établie avec la ville ?
Accord entre la commune et l'entreprise.
- City stade Hippodrome (Branly) : manque des barrières, une grille de but et des bancs.
Banc reçu, en attente de l'installation qui se fera sous peu. Pour le remplacement des grilles, en attente du devis de l'entreprise.
- Square de Bretagne : quelle est la réglementation concernant le stationnement ? véhicules stationnent sur les trottoirs.
Aucune réglementation spécifique.
- Banc escalier Racine/Picasso détérioré. Corbeille non remplacée alors que cela était prévu dans le cadre du projet BP. Lampadaire escalier Racine/Picasso détérioré. Escalier à nettoyer. Déchets dans le bois autour de l'escalier (chaises...)
Intégralité des demandes prises en charge.
- Déchets dans les bosquets secteur Becquerel, toboggan sale.
L'ilotage a été fait par le prestataire SUEZ PU
- Square Gisèle Grelier : Couvercle de bac jaune, trottinette, arbre tombé.
Le prestataire SUEZ PU est intervenu. Couvercle et trottinette retirés par l'agent.
- Poteau d'éclairage détérioré secteur Picasso.
Demande effectuée auprès du bailleur propriétaire de la parcelle.
- Nettoyage demandé escalier Becquerel/Blum.
Vu avec SUEZ - rappel fait à l'ilotier du secteur + lavage de l'escalier réalisé
- Réfection de certaines marches escalier Pommeraie : rampe est désormais trop basse.
Demande de chiffrage effectuée pour la mise aux normes de la main-courante.

- **4^{ème} point : Questions diverses.**

- Serait-il possible d'installer un panneau limitation à 30 km/h à l'entrée de la rue du Valois en arrivant de la route de Chantilly ?
- Nuisances sonores au niveau de l'ancien restaurant l'Océan (apparemment devenu salle des fêtes) le week-end.
- Nombreux dépôts sauvages au niveau de l'ancienne courtepaille. Qu'en est-il de la situation concernant ce bâtiment?
- Borne de recharge voitures électriques sur le parking D. Papin dysfonctionnent. Manque d'emplacements sur le territoire communal (il me semble qu'un plan de déploiement de bornes est en cours?)

- Problématique de circulation au carrefour Branly/insertion D1016. Risques d'accident très régulièrement. Est-il prévu un réaménagement?
- Banc de l'arrêt de bus Bergson toujours trop bas depuis la réfection des arrêts de bus.
- Végétation au sein de la MSP.
- Trous à rats sur le parking D. Papin.

Conclusion

Monsieur BULUT a clôturé la séance en remerciant les participants.

La prochaine session des conseils de quartier devrait être remplacée par une Assemblée Générale des Conseils de quartier qui se tiendrait au 3^{ème} trimestre 2024.